

LES LECTEURS, ÉMUS PAR LES GRANDES CATASTROPHES ?

Regards sur le courrier publié dans la presse au lendemain de “dramas nationaux” vécus en Belgique

Vinciane Votron¹

Introduction

“Catastrophe”, “tragédie”, “drame” sont des synonymes souvent utilisés dans les gros titres de la presse pour désigner les événements survenus au charbonnage du Bois-du-Cazier en 1956, au grand magasin bruxellois *L’Innovation* en 1967 ainsi que dans les tribunes du stade du Heysel, en 1985. À l’époque, ces actualités ont marqué la population. Bien des années plus tard, elles l’interpellent encore. N’a-t-on pas vu récemment l’ouverture du musée du Bois-du-Cazier, où désormais auront lieu chaque année les cérémonies du souvenir ? Passe-t-on les portes de *L’Innovation* sans remarquer la stèle dédiée aux victimes de l’incendie ? Et bien des générations ont gardé en tête les images de ces supporters écrasés dans le stade du Heysel. Ces

¹ Chercheur FNRS (Fonds National de la Recherche Scientifique) au Département de communication de l’Université catholique de Louvain.

événements ont marqué les mémoires, peut-être autant que la mort du roi Baudouin ou l'affaire Julie et Mélissa, même s'ils n'ont pas suscité la même émotion. Le public s'est senti éprouvé par ces accidents, mais d'une autre manière.

Laquelle ? C'est ce que nous allons essayer de détecter à travers l'analyse des traces qu'on peut déceler dans le courrier des lecteurs des journaux et magazines. Quelle place les journaux ont-ils accordée à cette prise de parole du public ? Qui sont ces personnes désireuses de s'exprimer dans les tribunes réservées à cet effet dans les médias ? Qu'ont-ils à dire ? Quelles sont les préoccupations des lecteurs ? Y a-t-il eu une réappropriation du journal par les lecteurs ? Les journalistes ont-ils su contrôler ce flux de réactions ? Pour répondre à ces questions, nous nous sommes penchée sur le courrier publié dans les médias lors de ces événements. Il est important de rappeler à ce propos que le courrier des lecteurs ne donne à lire que les réactions de ceux qui veulent bien s'exprimer. En effet, ces lettres sont uniquement celles des personnes qui ont voulu réagir "publiquement" dans un journal et non pas celles de toute une population. D'autre part, ces lettres font l'objet d'une sélection préalable par la rédaction qui ne publie pas tout ce qu'elle reçoit et ne les reproduit pas dans leur intégralité. Toutefois, "ces prises de parole (contrôlées) des lecteurs nous donnent à lire leur vision (...) du monde"¹.

Sources

Nous avons choisi de dépouiller tant les quotidiens² que les hebdomadaires dits nationaux³, auxquels nous avons ajouté quelques quotidiens plus régionaux⁴. En effet, certains événements présentant un caractère davantage ancré localement, il nous semblait logique qu'ils aient été répercutés de manière différente dans la presse

¹ G. DERÈZE, "Parler du roi, parler de soi. Témoigner pour dire le monde", in M. LITS (s. dir.), *Le roi est mort... Émotion et médias*, Bruxelles, Éd. Vie Ouvrière, coll. "EVO communication", 1993, p. 75.

² *La Libre Belgique, Le Soir, La Dernière Heure, L'Écho de la Bourse, Le Peuple, La Cité.*

³ *Pourquoi Pas ? (1910-1988), Le Soir illustré (depuis 1928), Le Patriote illustré (jusqu'en 1975), Spécial (1965-1983), Le Vif (à partir de 1983).*

⁴ *L'Avenir du Luxembourg, Le Courrier, Le Courrier de l'Escaut, Le Jour, Le Journal de Charleroi, La Meuse, La Nouvelle Gazette, La Province, Le Rappel, Vers l'Avenir, La Wallonie.*

régionale. Au terme de notre étude, force est de constater que nous avons vite dû déchanter. En effet, il s'est avéré qu'aucun des journaux régionaux que nous avons dépouillés ne comportait de rubrique précise consacrée au courrier des lecteurs. Nous n'avons ainsi trouvé aucun extrait de courrier dans : *L'Avenir du Luxembourg*, *Le Courrier*, *Le Courrier de l'Escaut*, *Le Jour*, *Le Journal de Charleroi*, *La Meuse*, *La Nouvelle Gazette*, *La Province*, *Le Rappel*, *Vers l'Avenir*, *La Wallonie* et ce, pour toutes les années dépouillées.

Par leur nature spécifique, il semble que les journaux nationaux aient accordé plus volontiers attention à leurs lecteurs, ou aient été plus sollicités que les journaux régionaux. Et ce même s'il est évident que la concomitance entre la proximité géographique de survenance d'un événement et du "public cible" d'un journal peut aussi remplir un rôle important. Ainsi, par exemple, l'analyse démontrera que *Le Journal de Charleroi* publiera des lettres de ses lecteurs lorsque surviendra un accident à Marcinelle, mais pas quand il s'agira d'une catastrophe se déroulant Bruxelles. Dans le même sens, une attitude semblable sera enregistrée de la part de la presse bruxelloise lors d'un événement se situant en dehors de la capitale. Au moment de l'incendie de *L'Innovation*, les journaux nationaux, ayant leur siège à Bruxelles, ont de la sorte été plus réceptifs aux lettres de leurs lecteurs que les autres quotidiens. Le fait que la catastrophe ait eu lieu au cœur de la ville en constitue assurément une des raisons. Par contre, lors du drame du Heysel en 1985, on constatera une plus grande diversité dans l'origine du courrier des lecteurs. Publié dans *Le Soir*, *La Libre Belgique*, *La Dernière Heure*, *La Cité* ou *L'Écho de la Bourse*, il regroupera des témoignages provenant de toute la Belgique.

La rubrique du courrier des lecteurs

Les témoignages que publient les journaux ne se situent pas toujours à l'intérieur d'une rubrique consacrée au courrier des lecteurs. Certains organes de presse préfèrent regrouper dans un article l'ensemble des réactions liées à un événement plutôt que de publier en un seul article les commentaires reçus au jour le jour. Tel est le cas de *La Libre Belgique* en 1967, qui rapatrie en un seul texte, intitulé "Ce qu'en pensent quelques lecteurs", l'ensemble des réactions reçues au lendemain du drame de *L'Innovation*. *Le Peuple* utilise le même procédé pour la catastrophe du Bois-du-Cazier.

Quelques journaux présentent une rubrique bien distincte. Dans certains médias, celle-ci existe depuis toujours. Dans d'autres, elle semble se constituer au fil des années. En 1985, *La Libre Belgique* accueille les réactions des lecteurs dans une rubrique créée à cet effet : "Nos lecteurs et...". Une rubrique des lecteurs, intitulée "Lettres à l'éditeur", apparaît également dans *Écho de la Bourse* au moment du drame du Heysel. Dans plusieurs supports, le nom de la rubrique varie d'une période à l'autre. En 1956, *La Cité* l'intitule "Nos lecteurs nous écrivent". En 1985, celle-ci devient : "Vous avez la parole". Dans les années soixante, trois titres (*Pourquoi Pas ?*, *La Dernière Heure* et *Le Soir*) rassemblent le courrier reçu sous un titre de rubrique identique : "On nous écrit". En 1985, plus aucun de ces journaux ne conservera cet intitulé. *Le Soir* préférera "Quinze lignes pour le dire" ; *La Dernière Heure* jonglera avec plusieurs titres différents. Après avoir utilisé au début du mois de juin 85 : "Vous avez la plume", elle transformera l'intitulé en "Signé un lecteur", tandis que certaines réactions suscitées par la parution d'un article controversé seront publiées sous le titre "Nos lecteurs réagissent".

Du côté des hebdomadaires, la célèbre rubrique du *Pourquoi Pas ?* "On nous écrit" se transformera au moment de l'accident du Heysel en "Votre avis". *Le Soir Illustré* publiera quelques réactions suite à l'incendie de *L'Innovation* dans "À vous la parole", tandis que *Spécial* réduira les débats en intitulant sa rubrique "D'accord, pas d'accord". Par la suite, ces deux hebdomadaires ne proposeront plus de courriers de lecteurs. Enfin, *Le Vif* en publiera abondamment pour le drame du Heysel, en encourageant d'entrée de jeu ses lecteurs à réagir dans "Vous avez la parole". Il les invitera en effet à débattre chaque semaine autour de deux thèmes bien précis. Ainsi, le contenu de cet encart qui paraît le 13 juin 1985 en-dessous du titre "Prenez la parole !" :

Votre avis est important. Vous avez une idée à défendre, une opinion à émettre, une cause à plaider : écrivez-nous. Cette semaine, nous vous suggérons deux sujets de réflexion :

Au nom du sport. Mercredi 29 mai 1985 : la tragédie du Heysel. Pourquoi ce drame horrible et absurde ? Pouvait-il être évité ? Pourquoi cette violence aveugle des voyous anglais ?
 Votre opinion.

Le couple en 1985. Pour le meilleur mais sans le pire ? Sans doute. Il est en tout cas un fait : la vie à deux change et le paradoxe règne en maître. Votre opinion.

Découpez le coupon-réponse ci-dessous. Indiquez-y clairement vos nom, âge, profession, adresse complète et numéro de téléphone. Ceci nous permettra de reprendre contact avec vous, le cas échéant, pour participer à l'une ou l'autre de nos activités. Joignez-y vos commentaires, en essayant de vous tenir à 15 lignes maximum, de préférence dactylographiées. En cas de publication, nous mentionnerons vos nom, prénom et localité où vous habitez. Si vous ne désirez voir paraître que vos initiales, barrez d'un trait le bulletin-réponse. Le Vif ne tient pas compte des lettres anonymes.

Le même encart reparaitra en 1985 le 27 juin, le 11 juillet, le 18 juillet et le 15 août.

Attardons-nous également quelques instants sur la place occupée par cette rubrique dans le corps du journal. L'analyse révèle que trois possibilités s'offrent à la rédaction. Tout d'abord, celle de positionner cette rubrique en tête de journal. Tel sera le cas de *La Dernière Heure* qui, en 1967, placera sa rubrique "On nous écrit" en page 2. *La Cité* optera pour un positionnement identique en début du journal pour ses rubriques "Nos lecteurs nous écrivent" de 1956 et "Vous avez la parole" de 1985. Il en est de même pour la presse hebdomadaire. Trois magazines choisiront de placer le courrier des lecteurs parmi leurs premières pages, en même temps que la publication d'informations plus pratiques : *Spécial* consacre ainsi ses pages 4 et 5 à sa rubrique "D'accord, pas d'accord", tout comme *Le Soir illustré* ou *Le Vif*.

Dans certains cas, les rubriques sont plutôt placées en milieu de journal. Elles sont souvent alors mises en parallèle avec l'actualité. Cette configuration est fréquemment adoptée pour les articles qui regroupent l'ensemble des réactions sur un même thème : *Le Peuple* agira ainsi pour un article de réactions faisant suite au drame du Bois-du-Cazier, *La Dernière Heure* fera de même en 1985, avec "Nos lecteurs réagissent" et *La Libre Belgique* en 1967 avec son article "La tragédie de la rue Neuve. Ce qu'en pensent quelques lecteurs".

Mais le courrier des lecteurs peut aussi se situer en fin de journal. *Le Soir* adopte cette technique en 1985 avec "Quinze lignes pour le dire". Idem pour le *Pourquoi Pas ?*, qui a toujours consacré ses dernières pages au courrier de ses lecteurs.

Il semble qu'on puisse considérer cet endroit comme stratégique. En effet, à cet emplacement dans la publication, tout comme dans les

premières pages, le traitement de l'information peut se permettre d'être plus décalé. La rubrique sort ainsi de la hiérarchie classiquement réservée au traitement des nouvelles.

Un positionnement en tête ou en queue de publication peut aussi être considéré comme une volonté de l'organe de presse de se situer vis-à-vis de son lectorat, ou à tout le moins de manifester qu'on lui attribue un statut particulier. Lui donner la parole en début de journal signifierait de la sorte que l'on confère à ses dires une place essentielle, prépondérante par rapport à celle réservée aux productions journalistiques. Il ouvre la publication. L'organe de presse lui donnerait ainsi à la préférence "le premier mot". Mais le reléguer en fin de "chemin de fer" ne doit pas pour autant être interprété comme une volonté de minimiser le lecteur. Au contraire, on peut considérer que, dans cette configuration, l'organe de presse lui offre la possibilité de conclure, c'est-à-dire d'avoir "le dernier mot" sur les journalistes.

Entre les différents événements pris en considération pour cette recherche, on constatera que rubrique du courrier des lecteurs a fortement évolué. Certaines techniques paraissent utilisées de manière différente selon les époques. Ainsi, dans les années cinquante, ces rubriques sont souvent introduites par des chapeaux. En 1956, 20 extraits sur 38 (soit 54 %) sont introduits, contre 13 % commentés et 37 % publiés à l'état brut. Dans les années soixante, la tendance est déjà à la baisse. 50 % des extraits sont toujours introduits, contre 8 % commentés et 44 % bruts. En 1985, les commentaires ont cessé d'exister. 14 % des extraits sont encore introduits, mais 85 % sont placés tels quels.

Le début du texte est souvent utilisé pour présenter le lecteur, son origine et parfois apporter un contexte d'explication à ses propos (rappel des faits). Cette technique perdra de l'importance au fil des années. En 1985, seule *La Dernière Heure* utilisera encore ce procédé. *Le Soir* préférera faire une introduction générale pour tous les témoignages qu'il publiera le 7 juin 1985. Le commentaire, quant à lui, apparaît comme un procédé peu courant. Il consiste en ce que, suite à un reproche, la rédaction réponde au lecteur pour lui donner une explication. Puisque, dans les cas qui nous occupent, les lettres que reçoivent les rédactions ne sont pas en majorité celles de personnes qui se plaignent du traitement médiatique, il est évident que ce procédé est peu utilisé.

Cette hypothèse se confirme lors de l'analyse du contenu des lettres. En 1956, 18 % font référence à un article, 32 % en 1967 et

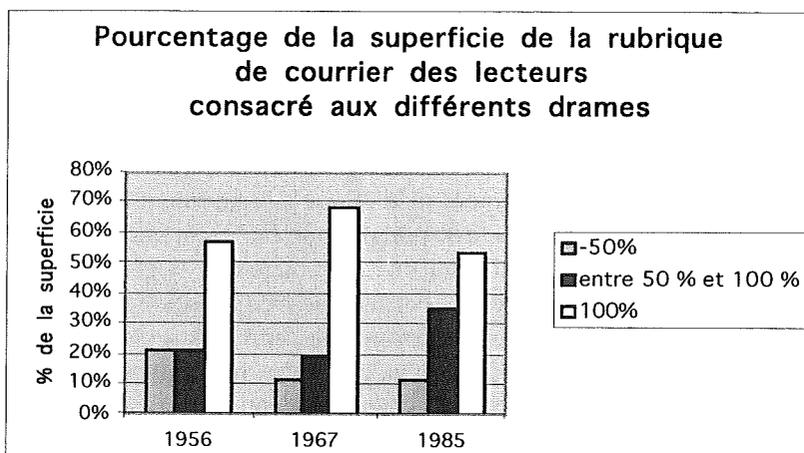
seulement 8 % en 1985. Et, dans ces allusions aux articles, toutes ne sont pas négatives. En 1956, 2/7 expriment une critique quant au traitement médiatique de l'événement ; en 1967, 3/16. En 1985, 6/11 sont négatifs.

La publication du courrier des lecteurs

Si l'on s'en réfère à la quantité de courrier publiée, il semble que, au fil du temps, le nombre de lettres parvenant aux rédactions n'ait cessé de croître. La lecture de la presse francophone belge révèle 37 extraits pour la catastrophe de Marcinelle, 50 pour l'incendie de *L'Innovation* et 136 en 1985 pour le Heysel. Ces grandes différences peuvent trouver quelques éléments d'explication dans des éléments liés à l'état de la presse selon les époques. Au cours des années cinquante et soixante, la proportion de journaux prêts à accueillir des réactions de lecteurs est assez limitée. Dans les années cinquante, les journaux présentaient une pagination plus faible qu'en 1985. Enfin, l'évolution de l'environnement médiatique a assurément aussi influé sur le degré de conscience des populations face à la survenance de catastrophes. On peut ainsi avancer l'hypothèse que la généralisation des téléviseurs dans les foyers a permis une médiatisation plus importante des événements. Mieux informés, les citoyens se seraient plus facilement attachés à l'événement et, de ce fait, réagiraient plus abondamment. La médiatisation de l'événement peut aussi avoir provoqué un changement d'attitude chez le lecteur. En 1985, bon nombre de Belges ont vécu en direct le drame du Heysel à la télévision. Ils y ont donc en quelque sorte participé, même s'il ne se déroulait pas à proximité de chez eux. Les téléspectateurs ont donc pu réagir plus massivement, en ayant l'impression d'avoir assisté au drame. En 1956, la télévision effectua sa première couverture d'un événement en étant présente sur le carreau de la mine. Mais les téléspectateurs se comptaient par dizaines seulement. En 1967, la RTB dépêcha bien, rue Neuve, ses lourds cars de captation. Mais l'événement ne fut pas véritablement vécu "en direct" à la manière dont la planète assista, près de trente-cinq ans plus tard, à celui du 11 septembre.

En ce qui concerne la fréquence de la publication des lettres au sein des rubriques réservées à cet effet, les graphiques révèlent que la majeure partie des extraits de lettres est éditée une dizaine de jours au maximum après le surgissement de l'événement. Pour le Bois-du-

Cazier (8/08/56), 62 % des réactions sont publiées au mois d'août et, plus spécifiquement, 35 % avant le 18/08/56. Pour l'incendie de *L'Innovation* (22/05/67), 88 % des lettres sont citées au mois de juin. Il y a ici un laps de temps d'une dizaine de jours avant que certains témoignages soient publiés. En ce qui concerne l'accident du Heysel (29/05/85), 58 % des courriers sont publiés dans la première quinzaine du mois de juin. Les réactions sont plus rapides : seuls les journaux des 30 et 31 mai ne comportent pas de lettres de lecteurs. Les interventions de lecteurs sont donc plus rapidement publiées, mais elles s'égrènent aussi pendant davantage de temps. À la suite du drame du Heysel, on retrouvera des courriers publiés jusqu'au mois de septembre.



Lorsque surviennent des catastrophes, les journaux leur consacrent une part importante, voire l'entièreté de leur courrier des lecteurs : 56 % en 1956, 68 % en 1967 et 52,9 % en 1985. Pour les trois événements pris en considération dans cette étude, la majorité des lettres occupent plus de 50 cm² (67 % en 56, 54 % en 67 et 63 % en 85). Quelques lettres font plus de 100 cm², toujours dans les mêmes proportions. Mais ces données varient fortement en fonction des types de presse. Ainsi, les hebdomadaires publient généralement des témoignages longs (plus de 100 cm²). En 1956, 63 % des extraits de plus de 100 cm² se retrouvaient dans les hebdomadaires ; en 1967, 66 % et en 1985, 50 %. C'est toutefois dans *Le Vif* que l'on repère, en 1985, le plus grand nombre de longs articles. Par contre, les

hebdomadaires ne publient que très peu de courts extraits : 10 % seulement, en 1956.

Les quotidiens se différencient davantage dans la taille des extraits édités. Ainsi, *La Dernière Heure* privilégie majoritairement les courts extraits pour pouvoir en publier un plus grand nombre (46 % des courts extraits recensés en 1985 le sont dans *La Dernière Heure*, et 42 % en 1967). *Le Peuple* publiera 90 % des textes les plus courts en 1956. Par contre, c'est *La Cité* qui fait paraître les plus longs articles en réaction à l'accident de Marcinelle (205, 350 et 200 cm²).

Ces chiffres prouvent que les réactions suscitées par ces événements ont été très importantes. À certains moments, il ne sera plus question que de cela dans de nombreuses rubriques de courrier des lecteurs. Certains journaux augmenteront même leur espace traditionnellement consacré aux lecteurs : quelques-uns regrouperont en un article les réactions ; d'autres étendront l'espace de la rubrique (le 7/06/85, *Le Soir* publie ainsi une page entière d'extraits du courrier des lecteurs).

Thèmes

Dans les lettres publiées, la raison l'emporte toujours sur l'émotion. Ainsi, en 1956, 89 % des témoignages sont de type rationnel et 27 % émotionnel¹. En 1967, le rapport est toujours identique, même si la raison est encore plus présente dans les discours publiés : 94 % pour 24 % d'émotion. En 1985, le taux de raison diminue : 88 % contre 19 % d'émotion.

Ces données confirment notre hypothèse de départ : les réactions face à ces trois événements dramatiques ont été très différentes de celles de l'affaire Julie et Mélissa ou de la mort du roi Baudouin. Toutefois, on pourrait se demander si ces chiffres révèlent les mentalités collectives de la population à cette époque ou constituent davantage des témoignages de la manière dont la presse se les représente, ou entend les représenter.

Certains paragraphes d'introduction aux courriers de lecteurs, rédigés par les responsables des journaux eux-mêmes, semblent en

¹ Il est évident que certaines personnes entament parfois leur lettre par une pensée pour les victimes, de type émotionnel. Mais, même dans ces cas, les propos qui suivent sont de nature rationnelle. Ces témoignages ont donc été comptabilisés dans les deux catégories.

effet explicitement minimiser la composante émotionnelle des lettres reçues afin de plutôt mettre en exergue les réactions rationnelles qu'elles contiennent. De la sorte, au cours de cette période, les lettres à contenu affectif seront volontairement écartées des choix de publication, voire réduites à leur plus simple expression, tandis que l'organe de presse valorisera les exposés raisonnés. Pour être retenu, il fallait surtout qu'un courrier fasse progresser une problématique (qu'ait "quelque chose à dire", pourrait-on dire familièrement), en proposant, par exemple, des solutions. Les rubriques de courrier privilégieront donc l'information pure plutôt que le témoignage. L'émotion ne sera pas niée, mais pour autant qu'elle reste sous contrôle journalistique.

Nos articles et reportages sur la catastrophe de Marcinelle nous ont valu des lettres de nos lecteurs, qui toutes témoignent de la part immense qu'ils prennent à l'angoisse et au chagrin des familles éprouvées et qui, toutes aussi, souhaitent que la leçon de Marcinelle porte ses fruits pour la sécurité et le bien-être des mineurs et de leurs foyers¹.

Beaucoup de nos lecteurs nous ont écrit, souvent sous le coup de l'émotion, pour nous dire leur sentiment de révolte².

Honte est certainement le mot qui revient le plus souvent dans le courrier particulièrement abondant que vous nous avez adressé après le drame au stade du Heysel. (...) Les premières lettres que nous avons reçues ont été écrites sous le coup de l'émotion, mais comme d'autres, rédigées plus tard, elles reflètent souvent une réflexion plus approfondie sur les débordements de violence....³.

Ces chapeaux témoignent du fait que la population a visiblement été émue dans une proportion supérieure à celle que l'on a montrée dans le courrier des lecteurs. L'angoisse, le chagrin, la révolte, la honte constituent les sentiments les plus souvent évoqués ici. Et ce d'autant que, malgré les chapeaux des rubriques, les lettres publiées font, elles, très peu référence à cette émotion.

Les témoins, les personnes qui ont perdu un proche dans l'incendie s'exprimeront plutôt au micro des journalistes ou dans les colonnes des articles de journaux rédigés par les journalistes eux-

¹ Chapeau du courrier des lecteurs de *La Cité*, du 23/08/56.

² Introduction à une lettre de M. A.A de Berchem-Ste-Agathe, parue le 01/06/67 dans *Spécial*.

³ Chapeau de l'article d'une page consacré aux réactions des lecteurs à propos du drame du Heysel et intitulé "Honte !", paru le 07/06/85, dans *Le Soir*, p. 30.

mêmes. Ainsi, lorsque le 7 juin 1985 *Le Soir* titrera simplement "Honte !" sa page spéciale consacrée au courrier des lecteurs, seulement trois lettres parmi celles qui suivront feront réellement référence à ce sentiment de honte. Cette page voulait offrir un panel de l'ensemble des réactions. L'émotion n'en constituait qu'une infime partie.

Dans le chapeau de cette page, la rédaction résume brièvement les grandes tendances qui se sont dessinées à travers le courrier reçu. La rédaction explique avoir opéré un regroupement des témoignages par thèmes. Mais cet ordre qui n'est pas laissé au hasard. La page débute par les critiques adressées aux responsables politiques belges. Charles-Ferdinand Nothomb, ministre de l'Intérieur mis en cause pour son absence de réaction énergique, est cité dès le premier extrait :

Combien de bavures devra encore commettre le ministre de l'Intérieur pour que se trouvent enfin des hommes de presse et de vrais hommes politiques pour mettre en cause la compétence de M. Nothomb ?¹.

Charles-Ferdinand prend-il les belges pour des demeurés et quelle image donne-t-il de nous à l'étranger ?².

Je dirais volontiers au ministre de l'Intérieur : "Nothomb, taisez-vous", après la tragédie dont vous assumez l'entière responsabilité³.

Après de nombreuses accusations, l'émotion reprend le dessus avec le témoignage d'une personne qui a assisté les victimes dans un hôpital :

Pour moi, c'était très dur. Je n'ai rien fait d'extraordinaire : mon devoir seulement. Mais je suis écœurée en pensant au nombre de ces êtres qui couraient d'un hôpital à l'autre à la recherche de leurs amis, femmes, enfants...⁴.

Ensuite, viennent les réflexions plus réfléchies sur la violence inhérente à notre société :

¹ G. Fraiture de Louvain-la-Neuve dans *Le Soir*, 7/06/85, p. 30.

² M. Hennes de 1080 Bruxelles, dans *Le Soir*, 7/06/85, p. 30.

³ Michel Van Lierde de Ohain, dans *Le Soir*, 7/06/85, p. 30.

⁴ Marie Desmedt de 1140 Bruxelles, dans *Le Soir*, 7/06/85, p. 30.

Il faut s'attaquer aux racines du mal et à la banalisation. La vraie prévention se doit de combattre les causes et non les symptômes d'un mal¹.

Derrière cette violence du stade, n'y aurait-il pas un culte du héros savamment entretenu par les médias, la publicité et la puissance de l'argent ? S'agit-il d'un réel intérêt pour le sport ou s'agit-il avant tout de gagner ou de réaliser par joueur interposé un rêve de toute-puissance ou de domination sur l'autre ?².

Quelques propositions suivent pour que ce genre d'accident ne se reproduise plus : fonder un prix Liverpool de la paix afin de venir en aide à toutes les victimes ; dissolution du club de Liverpool...

Le texte se termine par une longue liste des témoignages anglais. Ceux-ci sont horrifiés et honteux de ce qui s'est passé :

Je suis honteux que les supporters du football britannique se soient conduits, une nouvelle fois, comme des animaux et aient tué des innocents³.

Les mots pour exprimer notre chagrin n'existent pas⁴.

Toutefois, les Anglais tiennent à préciser qu'ils ne se comportent pas tous à la manière des hooligans du Heysel.

Soyez assurés que cette attitude n'est pas typiquement anglaise⁵.

Plaise à Dieu que les peuples belge et italien ne croient pas que cette attitude honteuse et totalement impardonnable est typique du caractère anglais⁶.

Je vous prie de ne pas tous nous juger par ces actions de bêtes⁷.

L'analyse de la page du *Soir* datée du 7 juin 1985 permet, par l'exemple, de dresser pour un moment précis un aperçu des thèmes évoqués dans le courrier des lecteurs. Mais quels sont les thèmes généraux inhérents à ces discours rationnels ? Pour l'accident du Bois-du-Cazier et l'incendie de *L'Innovation*, la sécurité et le soutien

¹ Patrick Devos de 1050 Bruxelles, *Le Soir*, 7/06/85, p. 30.

² Adelin Rousseau de Namur, dans *Le Soir*, 7/06/85, p. 30.

³ Alan Glayton, de Nottingham, dans *Le Soir*, 7/06/85, p. 30.

⁴ Mme Flo Clucas de Liverpool, dans *Le Soir*, 7/06/85, p. 30.

⁵ G-J Edwards de Cockermonth, dans *Le Soir*, 7/06/85, p. 30.

⁶ G. Cliffe de Salisbury, dans *Le Soir*, 7/06/85, p. 30.

⁷ Mme Flo Clucas de Liverpool, dans *Le Soir*, 7/06/85, p. 30.

aux victimes viennent en tête du classement. En 1956, 40 % des lettres reviennent sur la question de la sécurité, 24 % parlent du soutien aux victimes et 16 % des conditions de travail. En 1967, la sécurité touche 80 % des lettres, tandis que le soutien aux victimes tombe aux alentours des 10 % et le thème des responsabilités à 6 %. Les deux premiers sujets évoqués le plus souvent s'avèrent donc identiques. On pourrait y déceler un mise en schéma de l'itinéraire d'intéressement des lecteurs, allant de la cause du drame (la sécurité, et la manière de l'améliorer) en passant par les conséquences (les victimes) pour terminer par une prise de recul, en essayant de chercher les responsabilités ou en se penchant sur les conditions de travail. L'élargissement du problème n constitue donc pas le propos principal de lettres de lecteurs qui souhaitent surtout dénoncer les mauvaises conditions de sécurité et demandent qu'on les améliore, en avançant eux-mêmes des solutions.

Certaines propositions se révèlent à cet égard très réfléchies. Ainsi, après le drame de 1956, plusieurs lecteurs du *Peuple* suggèrent la nationalisation des mines. J. K. de Bruxelles¹ ajoute même que les postes d'administrateurs des mines devraient être limités à des personnes compétentes, ayant un minimum d'expérience. De plus, selon lui, les émoluments devraient être fixes, avec une interdiction de distribuer un dividende supérieur à 5 %. Al. A. de Bruxelles² souhaite que les mines soient nationalisées afin que les conditions de sécurité soient respectées. Selon lui, les patrons de l'époque ne pensaient "qu'à se mettre de l'argent dans les poches". Il ajoute que, si une mine n'est plus rentable, "il vaut mieux la fermer plutôt que de laisser mourir des gens à l'intérieur". Un ingénieur de Bruxelles, B.L.³, insiste lui aussi sur le fait qu'il faille nationaliser les mines. Seule cette solution permettra, selon lui, que les pouvoirs publics puissent mettre les moyens suffisants afin de les surveiller et de les sécuriser.

Il ne faut pas laisser les mineurs aux mains des patrons car ils n'ont pas confiance en eux et la production de charbon s'en ressent.

Suite à l'incendie de *L'Innovation*, les lecteurs proposeront des solutions parfois surprenantes, comme si chacun des écrivants

¹ *Le Peuple*, 22/08/56.

² *Le Peuple*, 18/08/56.

³ *Le Peuple*, 18/08/56.

souhaitait pouvoir de faire quelque chose afin que pareil drame ne se reproduise plus. A. Misonne¹, de Tamines, émet l'idée de construire des passerelles métalliques qui permettraient, en cas d'incendie, de passer d'un immeuble à l'autre. Un autre lecteur de *La Libre Belgique* est convaincu qu'il faudrait installer des cordes légères aux corniches des immeubles pour que les personnes ne doivent pas sauter dans le vide. Selon lui, si on utilisait ce système, il y aura davantage de survivants. A. A.², de Bruxelles, trouve que placer des échelles n'est pas une bonne idée. Pour lui, il faudrait installer des toboggans. Cela ne prendrait pas beaucoup de place et en temps normal permettrait aux employés de les utiliser pour transporter des marchandises peu volumineuses. D'autres lecteurs conseillent, par exemple, d'entreprendre une campagne en faveur d'une loi qui rendrait obligatoire les exercices "incendie" dans les écoles³. Un autre lecteur, M. Swan-Poelaert⁴, insiste sur le fait que certaines mesures devraient être obligatoires. Ainsi, la sirène devrait être employée en cas d'alerte et sans délai, et les extincteurs bien placés en nombre et en vue. Quant à A. A., de Berchem-Ste-Agathe⁵, il conseille aux assurances de venir visiter incognito les grands magasins.

Tant lors du drame minier que de l'incendie, la population s'intéresse également au sort des victimes. Mais d'une manière différente pour le Bois-du-Cazier et pour *L'Innovation*. Dans le premier cas, les lecteurs se disent surtout préoccupés par les donations. Ils s'affirment prêts à se montrer généreux, mais veulent s'assurer que cet argent ira bien directement à ceux qui en ont le plus besoin. Pour un lecteur⁶ de *La Libre Belgique*, il faut aider prioritairement les veuves, les orphelins ainsi que les personnes âgées. Pour être sûr que l'argent ne soit pas utilisé dans des frais d'administration, A.P.⁷ propose que les journaux publient les comptes des sommes reçues et affectées. A.G., de Horrues⁸, s'insurge. Il estime que le gouvernement est la seule instance à ne pas avoir de geste en faveur des familles des victimes. Lors de l'incendie de *L'Innovation*, la presse publiera des réactions de nature très différente. Le soutien aux victimes tournera

¹ *La Libre Belgique*, 3-4/06/67.

² *La Dernière Heure*, 18-19/06/67.

³ *Pourquoi Pas ?*, 22/06/67.

⁴ *Le Soir illustré*, 22/06/67.

⁵ *Spécial*, 01/06/67.

⁶ *La Libre Belgique*, 23/08/56.

⁷ *Pourquoi Pas ?*, 21/09/56.

⁸ *La Cité*, 16/09/56.

alors autour du thème de la commémoration. Certaines personnes offriront leurs prières, d'autres présenteront leurs condoléances, tandis que M. Duchâtel¹ aimerait qu'une stèle de marbre soit érigée sur la façade du magasin "pour que tout le monde se souvienne". Selon les vœux de cet écrivain, celle-ci représenterait deux mains serrées, dont une symboliserait le personnel et l'autre, les clients.

Après la catastrophe du Heysel, les thèmes retenus affichent encore une autre configuration. 47 % des lettres mentionnent les responsabilités du drame, suivies par les témoignages émotionnels (19 %), les mesures à prendre (15 %) et la violence (14 %). On part, dans ce cas-ci, de l'élargissement du problème, pour revenir à l'émotion et en terminant par les conseils rationnels concernant d'éventuelles sanctions ainsi que de réflexions sur la violence. Les lecteurs semblent surtout préoccupés par les responsabilités du drame. Et pour cause sans doute puisqu'une véritable crise politique secoua la Belgique à la suite de cet événement. Certains accusent directement les hooligans d'avoir provoqué la bagarre. Cet argument est présent dans 33 % des extraits qui font référence aux responsabilités. Stéphane De Boeck, de Jette², affirme que ce sont les Anglais qui ont entamé la bagarre alors que les Italiens ne les menaçaient pas. Pour Alain B., de Tournai³, les hooligans cherchent la bagarre à n'importe quel match. René Gottigny, d'Audenaarde⁴, ne peut pas oublier qui sont les vrais coupables : les supporters de Liverpool et ceux qui ont permis le développement de leur état d'esprit. Selon lui, il est grand temps que la Grande-Bretagne se "réarme moralement". Le colonel Noël C. Dedeken⁵ témoigne de ce qu'il a vu quelques heures avant le match :

Il y avait des centaines de supporters britanniques affalés sur les pelouses bordant l'avenue Houba De Strooper et la rue Palfyn ainsi qu'autour du monument de Brouckère. Des centaines de bouteilles jonchaient le sol. D'autres supporters buvaient et "gueulaient", dansant et sautant dans l'eau de la fontaine du monument. Dans un refuge de tramway (devant le monument), cinq Anglais se battaient en saignant abondamment de la tête. (...) Voilà des centaines de supporters

¹ *La Dernière Heure*, 10/06/67.

² *La Dernière Heure*, 8-9/06/85.

³ *La Dernière Heure*, 8-9/06/85.

⁴ *L'Echo de la bourse*, 9/06/85.

⁵ *Le Vif*, 13/06/85.

britanniques pas uniquement de Liverpool, mais d'autres clubs (reconnaissables à leur dialecte) imbibés de boisson deux heures avant le match. Ils étaient très violents. C'est parmi ces gens-là qu'il faut chercher les coupables.

D'autres dénoncent l'attitude du ministre de l'Intérieur, Charles-Ferdinand Nothomb (23 %). R. Bartholomé, de Crainhem¹, trouve déplacé le comportement du ministre :

L'attitude suffisante et pleine d'autosatisfaction affichée par le ministre Nothomb était absolument choquante : pas l'ombre d'un regret ou d'un "j'aurais dû". À ses yeux, il a été parfait (je m'interdis d'extrapoler en disant qu'il symbolisait parfaitement l'irresponsabilité de bon nombre de ses collègues du gouvernement).

Jacques Engels² ajoute que, selon lui, l'attitude de M. Nothomb est écœurante.

Ce monsieur (s'il mérite même encore d'être appelé ainsi), n'a jamais manifesté le moindre tracas, ni la moindre compassion pour les familles des victimes de cette catastrophe. Dès la première interview le 30 mai, Nothomb s'est plus préoccupé des conséquences de ce drame pour sa propre personne que de son aspect humain. (...) Savez-vous, Nothomb, que dans le secteur privé, un directeur général d'entreprise assume la totale responsabilité de ce qui se passe dans son entreprise vis-à-vis du conseil d'administration et que si un fait grave se produit, même s'il résulte de l'initiative d'un subalterne, le premier changement décidé sera celui du directeur général. (...) Vous vous êtes accroché, n'ayant aucun sens ni des responsabilités, ni de l'honneur.

G. Fraiture, de Louvain-la-Neuve³, a aussi son avis sur la question :

Les commentateurs étrangers ont été unanimes à stigmatiser l'insuffisance et le manque d'organisation des moyens mis en œuvre au Heysel ! Et en dépit de tout cela, les responsables déclarent avec une révoltante bonne conscience que, pourtant, toutes les mesures préventives avaient été prises ! Que ce soit

¹ *Le Soir*, 7/06/85.

² *Le Vif*, 15/08/85.

³ *Le Soir*, 7/06/85.

ou non le cas, les mesures prises ont débouché sur un échec et le ministre en porte la responsabilité.

Paulette Diderich, de Bruxelles¹, est honteuse de la situation. Pour elle, si MM. Nothomb et Brouhon, le bourgmestre de Bruxelles, ne veulent même pas reconnaître qu'ils ont commis une erreur, cela peut signifier deux choses :

ou bien vous n'en êtes pas conscients et c'est grave car cela fait douter de votre aptitude à assumer vos responsabilités, découlant pourtant automatiquement de vos fonctions respectives ; ou bien vous estimez que vos fonctions vous empêchent d'admettre, de reconnaître que vous avez pu faire une erreur, avoir une faille de raisonnement, de jugement. Alors j'ai peur : où va une société dont les plus hauts responsables (spécialement de sécurité) considèrent l'aveu d'une erreur ou d'une faille comme une faiblesse inavouable, et préfèrent donner l'image-force de gens "infaillibles" ?

D'autres personnes défendent le ministre, mais dans des proportions moindres (12 % des lettres qui concernent les responsabilités). Un arbitre de football², par exemple, insiste sur le fait qu'il ne doit pas démissionner parce qu'il n'a pas commis de faute. De toute façon, affirme l'auteur de la lettre, il n'aurait rien pu y faire. Pour ce lecteur, le drame du Heysel a été récupéré par les politiciens, toujours avides de se mettre en valeur, à la veille des élections. À nouveau, René Gottigny, d'Audenaarde³, prend la plume pour défendre M. Nothomb. Il écrit que personne ne pouvait prévoir ce qui allait se passer lors du match, et sûrement pas le ministre de l'Intérieur qui estimait que toutes les mesures étaient prises. L'auteur du courrier considère qu'il ne doit donc pas payer de sa personne les 38 morts du Heysel. Ce lecteur rappelle que lors de l'incendie de *L'Innovation*, le ministre de l'Intérieur n'avait pas démissionné.

D'autres "responsables" sont désignés par les lecteurs : les policiers qui n'étaient pas en nombre suffisant pour réagir face à cette violence ; les organisateurs qui auraient dû prendre en charge la sécurité eux-mêmes. D'autres insistent sur la responsabilité de tous, comme le docteur Van Damme, de Châtelineau⁴ :

¹ *Le Soir*, 7/06/85.

² J. Godelaine, Flémalle. *La Libre Belgique*, 18/07/85.

³ *L'Écho de la Bourse*, 26-28/07/85.

⁴ *Le Vif*, 08/08/85.

Nous tous, qui avons forgé cette société telle qu'elle est, nous la voulions agréable, viable, facile, elle est irresponsable, égoïste, avilissante, dévalorisante. De l'essentiel, elle montre une image déformée : faux bonheur, fausse valeur.

Cet intérêt des lecteurs pour désigner le ou les responsables du drame peut s'expliquer par le fait que le côté "accidentel" de l'événement s'avère moins marqué lors du drame de 1985. En effet, de nombreux témoignages accusent les hooligans d'avoir provoqué la bagarre. Contrairement aux autres événements, une composante de prévisibilité, de provocation ne relevant pas du hasard plane donc au-dessus du drame du Heysel.

Au côté du thème des responsabilités, les sujets développés dans le courrier des lecteurs suite au drame du Heysel en 1985 concernent l'émotion, les mesures à prendre "pour que cela ne se reproduise plus", ainsi que des réflexions plus profondes sur la violence. Au sujet de l'émotion éprouvée, on notera que les sentiments de honte et d'horreur reviennent le plus souvent dans les commentaires. Ainsi, M.-L. B., de Bruxelles¹ :

J'ai honte ... honte d'être un "être humain", honte d'appartenir à une espèce capable de telles perversions : honte également d'être belge, d'appartenir à une nation dont les "chefs" sont incompétents, lâches et bêtes !

Jean-Luc Trullemans, de Mélin² rejoint les propos de M.-L. B. :

Ce n'est pas un sentiment de choc qui m'anime, mais la honte, la honte d'être un être humain comme eux ! Car même les animaux les plus primitifs n'ont pas le même comportement.

Quelques écoles réunissent les réactions d'élèves dans une lettre et les envoient à la rédaction d'un journal. Un enfant³ avoue avoir appris ce que voulait dire le mot "horrible" en voyant les images ; un autre⁴ insiste sur le fait que la mort de quelqu'un a toujours quelque chose d'horrible, mais il voudrait que l'on parle aussi de la paix et pas

¹ *Pourquoi pas ?*, 19/06/85.

² *Le Vif*, 11/07/85.

³ Isabelle Devroede de Jette (élève de 4^e primaire à l'école communale n°5 de Jette). *La Dernière Heure*, 8-9/06/85.

⁴ Marcelo Rivera, Jette (élève de 4^e primaire à l'école communale n°5 de Jette). *La Dernière Heure*, 8-9/06/85.

seulement de la guerre. Ces images ont frappé tout un chacun, y compris un étudiant en journalisme¹ qui est resté pétrifié devant les images qu'un journaliste commentait avec émotion.

Du point de vue des sanctions, les propositions avancées par les lecteurs après ce drame s'inscrivent dans des registres proches de ceux qui furent relevés pour les deux événements précédents. Les lecteurs recommandent que l'on améliore la sécurité à l'intérieur des stades. Le bon sens des enfants² mentionne que les bâtons, les armes, les fusées des feux d'artifice devraient être interdits dans les stades, tout comme les personnes ivres. Guy Hirsch, de Bruxelles³, propose qu'une enquête soit faite pour évaluer les responsabilités, tandis que Louis Drion, de Leffe⁴, déclare que La Ligue Britannique doit provoquer la dissolution du club de Liverpool. Un enfant⁵ propose d'exclure les Britanniques des Coupes d'Europe. D'autres personnes considèrent que la sécurité devrait être assurée, soit par les clubs de football⁶, soit par l'Union Belge⁷ de football ou encore par les organisateurs⁸, qui retirent tout le bénéfice de ces matchs. Pour d'autres personnes⁹, l'argent récolté par ces clubs devrait être versé aux familles des victimes, en créant par exemple un prix de la paix¹⁰.

Lorsqu'ils évoquent la violence, les lecteurs s'intéressent surtout à l'origine de celle-ci. Ainsi, D.K, de Namur¹¹, trouve que la violence est partout, dans tous les domaines et touche tout le monde. Janine Toubeau¹² rejoint ce propos en écrivant que, tous les jours, la télévision montre de la violence dans l'actualité, mais aussi dans les loisirs :

Elle est filmée, mise en scène et mise en musique. Elle est subsidiée, distribuée, vantée. Interprétée par des vedettes

¹ Th. Wagner, Montigny-le-Tilleul, étudiant en journalisme à l'ULB. *Le Vif*, 11/07/85.

² Frédéric van Loock de Jette et Olivier Maltaux de Jette, élèves de 4^e année primaire à l'école communale n° 5 de Jette. *La Dernière Heure*, 8-9/06/85.

³ *Le Soir*, 7/06/85.

⁴ *Le Soir*, 7/06/85.

⁵ Stéphane De Boeck de Jette (élève de 4^e primaire à l'école communale n° 5 de Jette), *La Dernière Heure*, le 8-9/06/85.

⁶ Jules Vanhese, La Louvière. *Le Vif*, 27/06/85.

⁷ Y.R. de Bruxelles. *La Dernière Heure*, 12/08/85.

⁸ A.C de Bruxelles. *L'Écho de la Bourse*, 14-16/06/85.

⁹ Louis Drion de Leffe. *Le Soir*, 7/06/85. M. Jules Vanhese de La Louvière. *Le Vif*, 27/06/85.

¹⁰ Stjepourko, Tervuren. *La Dernière Heure*, 7/06/85.

¹¹ *Le Vif*, 18/07/85.

¹² *Le Vif*, 11/07/85.

admirées, elle devient exemple et exploit pour des esprits fragiles ou à la dérive. Et ce sont les adultes qui la choisissent, la programment et la paient. Il faut qu'on la voie et il faut qu'elle rapporte ! Dès lors, pourquoi vous étonner que de temps en temps la barrière tombe (et soit piétinée) entre la fiction et la réalité ?

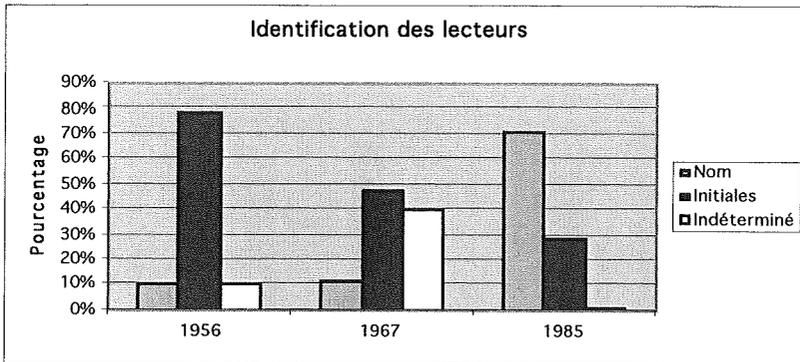
Certains¹ voient l'origine de cette violence dans l'exclusion des jeunes au travail. Pour vaincre ce mal, selon M. W., de Bruxelles, il faut réinstaurer une dignité de l'homme, qui va de pair avec une morale à retrouver et dont le travail est une pièce maîtresse.

Identité des lecteurs

De manière générale, ce que le courrier laisse savoir de l'identité du lecteur dépend des informations personnelles qu'il transmet au média à son propos, mais aussi, parmi elles, de celles qui sont ensuite publiées. En effet, les journaux présentent très souvent un élément de l'identité des lecteurs écrivants mais généralement sans être complet. L' "appel à témoin" du *Vif* est très clair là-dessus (voir supra). Les lecteurs sont invités à remplir un questionnaire, mentionnant leur nom, adresse complète, numéro de téléphone, âge et profession. Toutefois, seuls les nom, prénom et localité apparaissent en cas de publication, sauf autre volonté du lecteur (dans ce cas, seules les initiales seront mentionnées).

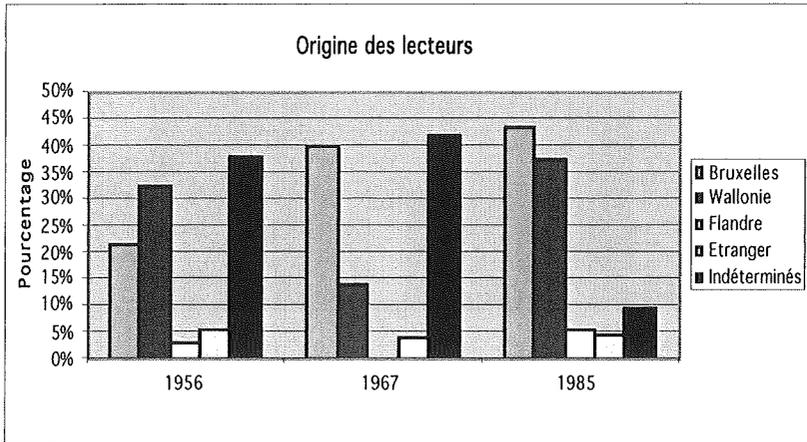
D'époque en époque, on peut relever une nette progression dans la révélation d'informations personnelles permettant d'identifier les auteurs des courriers : en 1985, tous les lecteurs écrivants, à l'exception d'un seul, sont présentés. Et ceci pas uniquement en recourant à la présentation des initiales des auteurs des lettres. Plus de 70 % des lecteurs donnent en 1985 leur nom complet, contre 10 % en 1956 et 1967.

¹ Patrick Devos, Bruxelles. *Le Soir*, 7/06/85. M. W., Bruxelles. *La Cité*, 5/6/85.



Une majorité des écrivains publiés sont des hommes. Même si, en 1985, le pourcentage des femmes augmente, leur proportion reste fortement inférieure à celle des hommes. L'entrée progressive des femmes dans la vie sociale, mais aussi le caractère majoritairement masculin du public de la presse quotidienne et magazine expliquent assurément, au moins en partie, cette différence.

En ce qui concerne l'origine des lecteurs, les indications présentées dans la presse s'avèrent très variables. Elle est indéterminée dans environ 40% des cas pour les deux premières catastrophes, et dans moins de 10 % (13/136) en 1985. Par contre, Bruxelles paraît être une constante ce qui peut s'expliquer par le lieu géographique de deux des trois accidents (rue Neuve et le Heysel) et par l'identité géographique du "public cible" des journaux dits "nationaux". Il n'y a qu'en 1956 que les lecteurs publiés résidant en Wallonie sont plus nombreux (32%) que ceux qui habitent en région bruxelloise (21%). Et dans ce cas, les lettres proviennent pratiquement toutes du Hainaut et plus particulièrement du Borinage, c'est-à-dire proche du lieu de l'accident. En règle générale, les courriers provenant du Borinage comprendront alors des réactions plus proches et impulsives, tandis que les lecteurs bruxellois proposeront des commentaires plus analytiques.



L'activité des lecteurs est rarement mentionnée : dans 32 % des cas en 1956, 24 % en 1967 et 16 % seulement en 1985. Parmi les professions présentées se retrouvent surtout des activités de prestige (bourgmestre, avocat, étudiant, militaire, docteur, mère de famille, psychologue, pédagogue) ou d'autres professions liées aux propos de la lettre. Certaines personnes mentionnent leur activité afin de permettre aux lecteurs de mieux comprendre leurs dires : c'est le cas d'un mineur pensionné, d'un directeur d'une firme commerciale, d'un spéléologue ou d'un élève de quatrième année primaire qui s'exprime dans un langage familier. D'autres références aux professions renforcent la véracité des propos : c'est le cas des experts (ingénieur, technicien, architecte, arbitre de football). L'âge des écrivains, enfin, est peu évoqué. En 1956, 10 % le mentionneront (4 lecteurs), 0 % en 1967 et 11 % en 1985, pour la plupart des enfants.

La plupart des lettres publiées proviennent ainsi de personnes communes, sans caractéristiques ni qualifications particulières. La part des paroles d'experts retenue dans le courrier publié est très modeste (5 % des textes pour le Bois-du-Cazier ; 12 % pour *L'Innovation* et 2 % pour le Heysel). Par contre, plusieurs lecteurs lambda profiteront de leur lettre pour s'ériger en experts même s'ils ne peuvent avancer aucune qualification le justifiant en prodiguant des conseils, essayant de fournir une explication, ou dénonçant des situations analogues aux drames vécus : en 1967, un militaire algérien¹ affirme qu'au Petit Château, les échelles de secours ne sont

¹ *La Libre Belgique*, 3-4/06/67.

pas accessibles la nuit. Un lecteur¹ de *La Libre Belgique* prétend que les conditions de sécurité ne sont pas respectées dans les nouvelles constructions tandis qu'un autre² a visité un lieu public dont dix portes sur quinze, faisant office de sortie de secours, étaient bloquées. On notera encore que les acteurs, c'est-à-dire les personnes directement concernées par la catastrophe, ne se bousculent pas plus que les experts dans les rubriques de courrier des lecteurs. Ces personnes qui ont vécu directement l'événement ou une situation analogue (mineur pensionné par exemple pour le Bois-du-Cazier) représentent 18 % des courriers en 1956 ; 12 % en 1967 et 0 % en 1985.

Un dernier élément corrobore l'hypothèse selon laquelle la majorité des écrivains publiés dans le courrier des lecteurs appartient à l'univers des simples citoyens : le langage utilisé dans les lettres peut essentiellement être qualifié d'"ordinaire". Le langage soutenu est très rare. Quelques lecteurs utilisent un langage très technique, surtout lorsqu'il s'agit d'expliquer un procédé, par exemple pour diminuer les risques d'incendie.

Lecteurs extraordinaires

À côté de ces lecteurs classiques figurent certains lecteurs "atypiques" : ceux-ci entendent absolument faire partager leur propos avec un maximum de personnes. Ils n'enverront donc pas leur réflexion à un seul journal, mais à plusieurs. Nous avons pu en identifier quelques-uns et dès lors, recouper les informations que chaque journal révélait de leur identité.

En 1956, nous n'avons relevé aucun cas appartenant à cette catégorie. En 1967, une seule personne s'avère avoir écrit à quatre journaux différents : le *Pourquoi pas ?*, *Le Soir*, *La Dernière Heure* et *La Libre Belgique*³. En 1985, quatre lecteurs envoyant la même lettre

¹ *La Libre Belgique*, 17-18/06/67.

² *La Libre Belgique*, 17-18/06/67.

³ C'est l'hebdomadaire qui publiera sa lettre le plus tard. *Le Soir* donnera le plus d'informations sur l'identité du lecteur : M. L. habite Bruxelles et est membre de la direction d'une firme américaine. *La Dernière Heure* ajoute son prénom : Robert, tout en donnant l'initiale de son nom de famille (L.) et en indiquant son origine (Bruxelles). *Le Pourquoi Pas ?* est encore plus précis en donnant ses trois initiales (R.S.L.) et en mentionnant son origine, alors que *La Libre Belgique* ne donne aucune information sur son identité. Par le contenu de sa lettre, on peut considérer qu'il s'agit d'une personne qui a vécu quelques années aux États-Unis (New York)

à plusieurs journaux ont pu être repérés¹. À l'inverse, l'analyse permet aussi de repérer les "fidèles", c'est-à-dire les personnes qui réagissent plusieurs fois sur le même sujet, mais toujours dans le même journal².

Conclusion

Les trois catastrophes que nous avons analysées ont incontestablement marqué la population. Le nombre de lettres publiées en témoigne, même si, à certaines époques, la presse semble davantage encline à prêter attention à de ce genre d'information (37 extraits en 1956, 50 en 1967 et 136 en 1985). À notre sens, cette situation peut, au moins en partie, s'expliquer par le contexte de l'époque. Dans les années cinquante, les journaux paraissent consacrer plus de place au traitement de l'information "pure", répondant ainsi à ce qu'ils considèrent comme leur mission première, qui est celle d'informer. Évolution des médias aidant, et suite à la place prise par l'audiovisuel, il semble que dans les années quatre-vingt, la presse ait considéré ses fonctions comme plus diversifiées et donc davantage prête à accorder de l'attention à la parole de ses lecteurs.

et s'inquiète pour son fils de six ans, car en Belgique, il n'existe pas d'exercice "incendie" obligatoire comme aux États-Unis. Il veut donc qu'une campagne soit organisée en faveur de la création d'une loi allant dans ce sens.

¹ Marie-Lise Beau ne comprend pas pourquoi on a laissé jouer le match, sous prétexte de la crainte d'une émeute. Elle fait part de sa réflexion dans *La Libre Belgique*, *Le Soir* et le *Pourquoi Pas ?*. M. Stzepourko trouve que les hooligans devraient créer un prix de la paix. Son idée est publiée le même jour dans *La Dernière Heure* et dans *Le Soir*. Luc Olivier de Lodolinsart retrouvera sa lettre dans *Le Soir* et dans *La Cité*. Selon lui, malgré toutes les mesures qui vont être prises, on n'arrivera jamais à supprimer la violence latente, car "ce sont les fascistes qui la créent". L'analyse d'Adelin Rousseau de Namur est également publiée dans *Le Soir* et dans *La Cité*. Pour lui, derrière cette violence se cache le culte du héros, entretenu par les médias et la publicité. Ces avis publiés plusieurs fois possèdent la particularité de sortir du commun, de ne pas être le témoignage que n'importe qui d'autre aurait pu présenter. Chacune de ces personnes propose dans sa lettre un élément neuf et "original" : le prix de la paix, le culte du héros entretenu par les médias et la publicité, etc. Les propos de ces personnes sont différents, et les rédactions l'attestent.

² Ainsi, Jules Vanhese, de La Louvière, qui écrit deux fois au *Vif* (le 27/06/85 et le 01/08/85). Il parle dans ses deux lettres des responsabilités des clubs organisateurs. Un autre habitué de la rubrique sera René Gottigny, d'Audenaarde. Il écrit deux fois à l'*Écho de la Bourse* (les 7-9/06/85 et les 26-28/07/85). Ses lettres ont déjà été évoquées précédemment dans ce texte.

Au cours des années nonante, la mort du roi Baudouin ainsi que l'affaire Julie et Mélissa ont provoqué encore plus de réactions dans toute la population, allant même jusqu'à renverser le schéma habituel de la médiation :

Le journal, dont la médiation classique va des événements vers les récepteurs, se sent investi, par les lecteurs, d'une fonction nouvelle qui va des gens vers les événements qu'il faut provoquer ou vers des actions qu'il s'agit de soutenir. On assiste à une inversion souhaitée du sens de la médiation : le journal doit être l'allié des lecteurs, il doit les servir¹.

Il semblerait que cette inversion de tendance se soit déroulée progressivement. Les journaux ont donné peu à peu la parole au pôle "réception" des médias. Tout d'abord, l'augmentation de l'espace de parole au sein des journaux en atteste. Dans les années cinquante, seuls quatre journaux publient du courrier des lecteurs ; ils sont six en 1967 et sept en 1985. Le nombre d'extraits publié est également en croissance et s'installe progressivement dans un cadre prévu. Il ne s'agit plus de créer une rubrique quand le besoin s'en fait sentir, mais d'inciter les lecteurs à réagir librement ou même par sollicitation du journal (en 1985, *Le Vif* désigne deux thèmes par semaine à propos desquels les lecteurs peuvent débattre). Autre élément : les réactions des lecteurs sont de plus en plus souvent éditées à l'état brut (les chapeaux et les commentaires ont presque disparu en 1985). Les journaux cèdent donc la parole au public, sans exercer de contrôle précis. Un public qui se veut de plus en plus le reflet de la société moyenne, sans qualification particulière, mais qui se sent touché par les événements qui l'entourent. Pourtant, c'est avec très peu d'émotion que ceux-ci réagiront. La raison l'emportera souvent dans les extraits publiés. On peut peut-être voir dans cette démarche une envie de faire avancer les choses et de désigner les responsables et les dysfonctionnements "pour que cela ne se reproduise plus".

¹ G. DERÈZE et S. MEYER, "Quand le public prend la parole", in B. GREVISSE (s. dir.), *L'affaire Dutroux et les médias. Une "révolution blanche" des journalistes ?*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 1999, p. 60.